



Euro Graduation Access Concours 2016

14^{ème} Edition

Instructions relatives au concours EG@ « Ingénieur »

Niveaux : Math SPE, DEUG, DUT, BTS, LICENCE / MAITRISE, MASTER, DEA, MST, DEA, INGENIEUR

Filières : Maths, Physique, Chimie, Mécanique, Electronique, Electrotechnique,
Informatique industrielle, Sciences des Matériaux, Télécommunication, etc...

- Institut Supérieur des Matériaux et Mécaniques Avancés (ISMANS), 72000 Le Mans
- Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans (ENSIM), 72000 Le Mans
- Ecole Supérieure des Géomètres et Topographes (ESGT), 72000 Le Mans
- Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon / Ecole des Mines de Douai (ISPA), 61041 Alençon
- Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées Bretagne (ENSTA Bretagne), 29806 Brest
 - Ecole Supérieure du Bois (ESB), 44306 Nantes
 - Ecole Supérieure d'Ingénieurs (ESIGETEL), 94800 Villejuif
 - Ecole Supérieure d'Ingénieurs (EFREI), 94800 Villejuif
- Ecole Supérieure en Ingénierie de l'Information, Télécommunication & Management (ESTEM), 20000 Casablanca
- Groupe ESAIP, Enseignement Supérieur (ESAIP), 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

Chaque candidat s'engage à respecter les présentes instructions. Toute infraction au règlement, toute fraude ou tentative de fraude, soit dans les renseignements fournis lors de l'inscription, soit au cours des épreuves écrites ou orales peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à l'invalidation de l'inscription et la perte de tout droit ou avantage obtenu (admission dans une école en particulier) et l'exclusion définitive de l'accès au concours.

La présente notice vaut **règlement** du concours.

Elle contient les instructions auxquelles devront se conformer les candidats.

Sa connaissance leur est indispensable.

Euro Graduation Access / Conditions d'inscription

Le concours Euro Graduation Access est mis en œuvre par l'ISMANS avec ses partenaires au Cameroun, au Burkina Faso et au Maroc.

Il comporte des épreuves écrites et orales.

Le candidat choisit les écoles auxquelles il veut s'inscrire en prenant soin de vérifier qu'il remplit les conditions requises.

Le nombre de places offertes par les différentes écoles figurent, à **titre indicatif**, dans le tableau page 3.

Tout courriel concernant le concours (dossier d'inscription, renseignements sur l'organisation ou le déroulement du concours, réclamations, etc.) doit être adressé à :

euro_graduation_access@ismans.fr

En revanche, les demandes de renseignements concernant les études et la vie dans les écoles doivent être directement adressées à celles-ci :

| | | |
|---|---|--|
| ISMANS 44, avenue F.A. Bartholdi 72000 LE MANS Tél : 33 (0)2 43 21 40 00 www.ismans.fr | ENSIM Rue Aristote 72000 LE MANS Tél : 33 (0)2 43 83 35 93 www.ensim.univ-lemans.fr | ESB Atlanpôle – BP 10605 – rue Christian Pauc 44306 Nantes Cedex 3 Tél : 33 (0)2 40 18 12 12 www.ecoledubois.fr |
| ESGT 1, boulevard Pythagore 72000 LE MANS Tél : 33 (0)2 43 43 31 00 www.esgt.cnam.fr | ISPA Pôle Universitaire de Montfoulon –BP 823 61041 ALENCON Cedex Tél : 33 (0)2 33 81 26 00 www.ispa.asso.fr | ENSTA Bretagne 2, rue François Verny 29806 BREST Cedex 09 Tél : 33 (0)2 98 34 88 00 www.ensta-bretagne.fr |
| ESIGETEL 33, rue Victor Hugo 94800 VILLEJUIF Tél : 33 (0)1 45 15 03 20 www.esigetel.fr | EFREI 30-32, avenue de la République 94800 VILLEJUIF Tél : 33 (0)1 46 77 46 77 www.efrei.fr | ESTEM 4-5 Angle Moussa Ibnou Nouceir & boulevard Mly Youssef Quartier Gautier Casablanca MAROC Tél : 212 (0) 5 22 260 260 www.estem.ma |
| GROUPE ESAIP 18, rue du 8 mai 1945 49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU Tél. 33 (0)2 41 96 65 10 www.esaip.org/ | | |

L'inscription au concours est ouverte aux élèves Bac + 2, Bac + 3, Bac + 4, Bac + 5
diplômes 2015 déjà validés lors de l'inscription.

Aucun candidat ne peut s'inscrire à ce concours plus de deux fois (une fois par niveau).

La limite d'âge imposée pour entrer, **en première année** de cursus ingénieur dans les écoles est de **25 ans** au plus au 31 décembre de l'année de candidature.

Les modalités du concours sont les mêmes pour tous les candidats quelle que soit leur nationalité.

Les candidats handicapés doivent le signaler lors de l'inscription. Ils seront invités à fournir les pièces nécessaires à l'instruction de leur dossier y compris les recommandations d'un médecin assermenté.

Le président du jury fixera, pour chaque candidat, d'éventuelles dispositions particulières.

L'inscription au concours devient définitive dès lors que le candidat a déposé son dossier d'inscription complet et acquitté le règlement des frais d'inscription, après une pré-inscription obligatoire sur internet.

Euro Graduation Access / Modalités d'inscription aux concours

Formulaire de pré-inscription à remplir sur le site

www.euro-graduation-access.org

Date limite de pré-inscription : le 04 mars 2016

Aucun dossier d'inscription ne sera accepté après : **le 11 mars 2016**

Documents à fournir, après réception du dossier d'inscription par internet :

- **Le dossier d'inscription accompagné des pièces demandées**
(Dossier qui sera envoyé par e-mail au candidat pour confirmer la validation de la préinscription)

Frais d'inscription et de concours EG@:

Cameroun : La participation au concours 2016 est de 50 000 Franc CFA.

Burkina Faso : La participation au concours 2016 est de 50 000 Franc CFA.

Maroc : La participation au concours 2016 est de 820 dirhams.

Les choix des écoles demandées seront contrôlés par les coordinateurs du concours des différents centres à la réception du dossier d'inscription.

Les frais d'inscription seront restitués, si le dossier n'est pas conforme aux critères de présélection du Concours (âge, choix des écoles, régularité et qualité du cursus.....).

Euro Graduation Access / Modalités du concours

Nombre de places offertes par les écoles en Banque de notes :

| Ecole | Places disponibles | |
|--|--------------------|-----------|
| | BAC + 2/3 | BAC + 4/5 |
| EFREI | 10 | 5 |
| ENSIM (Spécialité Vibrations, Acoustique, Capteurs) | 5 | - |
| ENSIM (Spécialité Informatique) | 5 | - |
| ENSTA Bretagne | 6 | - |
| ESAIP (Informatique et Réseaux) | 10 | 5 |
| ESAIP (Sécurité, Environnement et Prévention des Risques) | 10 | - |
| ESB | 10 | 5 |
| ESGT | 6 | - |
| ESIGETEL | 15 | 7 |
| ESTEM | 6 à 8 | 6 à 8 |
| ISMANS | 10 | 5 |
| ISPA / Ecole des Mines de Douai | 2 | - |

A l'inscription, les candidats doivent établir une liste, classée par ordre de préférence, de toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer.

A/ Epreuves écrites

1- Centre de concours :

En fonction du nombre d'inscrits les centres suivants pourront être ouverts :

| CAMEROUN | | MAROC | | BURKINA FASO |
|----------|---------|------------|--------|--------------|
| Douala | Yaoundé | Casablanca | Tanger | Ouagadougou |

Epreuves écrites : 24 et 25 mars 2016

Candidats BAC+2/3 :

L'écrit comporte 5 épreuves : Mathématiques, Physique-Chimie, Français, Anglais et Informatique de durée 1h30 par épreuve.

Candidats BAC+4/5 :

L'écrit comporte 5 épreuves : Mathématiques, Physique-Chimie, Français, Anglais et Informatique de durée 1h30 par épreuve.

2- Documents et matériels autorisés

Pour les épreuves écrites de spécialité, l'usage d'une calculatrice électronique peut être autorisée (l'indication figurera sur le sujet), les modules mémoires, clés USB, disquettes etc... sont interdits. Cet usage est interdit pour l'épreuve de mathématiques.

3- Déroulement des épreuves

Les candidats doivent prendre toutes dispositions pour être sur le lieu d'examen de 7 heures à 18 heures.

Il est rappelé que les candidats ne sont pas admis au-delà de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets et ce, afin de limiter les perturbations affectant le déroulement des épreuves.

Toutefois, à titre exceptionnel, les candidats retardataires seront acceptés dans la limite maximum d'une demi-heure, le jury statuant en dernier ressort, compte tenu du motif invoqué. Ils seront mentionnés sur les procès-verbaux et seront signalés au Service Concours par les responsables des centres d'examen.

Ces candidats remettront leurs copies en même temps que les autres candidats.

- **Entrée des candidats :** chaque candidat se place à la table portant son numéro d'inscription. Les candidats devront, avant le début de la séance, inscrire à l'emplacement prévu à cet effet sur la partie supérieure de toutes les copies utilisées, leur nom, prénom(s), numéro de place, centre d'écrit.
- Ouverture de la séance : les paquets contenant les énoncés des épreuves sont ouverts en début de séance. En fin de distribution des énoncés, la séance est déclarée ouverte.
- Les candidats doivent, au début de chaque séance, émarger la feuille de présence et présenter une pièce d'identité officielle en cours de validité (carte d'identité, passeport,...).
- **Aucune sortie temporaire ou définitive n'est autorisée pendant la première heure.** La réglementation des sorties temporaires en dehors de cette première heure est laissée à l'initiative du responsable de centre. L'absence d'un candidat à l'une des épreuves entraînera l'attribution de la note zéro. A l'issue de chaque composition écrite, tout candidat est tenu, sous peine d'élimination, de remettre une copie, même blanche, au responsable de salle.
- **Fin de séance :** les copies sont remises aux surveillants de salle d'examen, qui les pointent, les classent et les envoient au centre de correction.

4- Tableau des coefficients des épreuves écrites

| Ecole | Maths | Français | Physique-chimie | Anglais | Informatique | TOTAL |
|---|-------|----------|-----------------|---------|--------------|-------|
| EFREI (BAC+2/3) | 9 | 6 | 3-0 | 6 | 6 | 30 |
| EFREI (BAC+4/5) | 6 | 4 | 2-0 | 4 | 4 | 30* |
| ENSIM (Spécialité Vibrations, Acoustique, Capteurs) | 9 | 10 | 12 | 10 | 2 | 43 |
| ENSIM (Spécialité Informatique) | 10 | 9 | 5 | 9 | 10 | 43 |
| ENSTA Bretagne | 6 | 6 | 4 | 4 | 4 | 24 |
| ESAIP (Informatique et Réseaux) | 6 | 4 | 2 | 4 | 4 | 20 |
| ESAIP (Sécurité, Environnement et Prévention des Risques) | 6 | 4 | 6 | 4 | 0 | 20 |
| ESB | 5 | 5 | 5 | 5 | 2 | 22 |
| ESGT | 5 | 5 | 5-0 | 5 | 2 | 22 |
| ESIGETEL (BAC+2/3) | 9 | 6 | 6-0 | 6 | 3 | 30 |
| ESIGETEL (BAC+4/5) | 6 | 4 | 4-0 | 4 | 2 | 30* |
| ESTEM | 5 | 4 | 2 | 3 | 2 | 16 |
| ISMANS | 5 | 5 | 5 | 5 | 2 | 22 |
| ISPA / Ecole des Mines de Douai | 5 | 5 | 6 | 5 | 3 | 24 |

* Coefficient 10 pour l'étude de dossier.

5- Nature des épreuves écrites et évaluation du dossier académique

* Les épreuves de **Mathématiques, Physique-Chimie et Informatique** seront sous forme de Questions à Choix Multiples (QCM), portant sur la maîtrise des concepts fondamentaux et seront conçues sur la base des programmes de l'enseignement supérieur français (classes préparatoires scientifiques, universités).

* L'épreuve d'**Anglais** s'appuie sur des exercices de lexique et des exercices d'applications.

* L'épreuve de **Français** comporte une partie écrite (essai argumentatif ou résumé d'un document) et une partie QCM portant sur des questions de grammaire et orthographe.

* Evaluation du dossier académique : appréciation de la concordance Profil études (diplômes obtenus) / établissement(s) choisi(s), régularité et qualité du cursus.

6- Programme

Toutes les épreuves à l'exception des épreuves de Français et d'Anglais seront conçues sur la base des programmes de l'enseignement supérieur français (classes préparatoires scientifiques, universités).

7- Admissibilité

La note de chaque épreuve est affectée d'un coefficient et l'admissibilité est prononcée en fonction de la somme des notes calculées après application des coefficients, compte tenu d'une barre d'admissibilité.

8- Réclamations

Les jurys sont souverains, les réclamations ne peuvent donc porter que sur des erreurs de report.

Toute réclamation concernant les épreuves écrites doit être faite par écrit, par le candidat lui-même ou son représentant légal et adressée au centre d'examen, au plus tard 5 jours après la publication des résultats.

9- Mesures d'ordre et de discipline

L'absence à l'une quelconque des épreuves du concours (écrit ou oral) est éliminatoire.

Toute fraude ou tentative de fraude pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive des concours.

Tout moyen de communication avec l'extérieur ou avec d'autres candidats est strictement interdit durant les épreuves.

Il est interdit d'introduire dans les salles de composition des documents autres que ceux explicitement autorisés pour l'épreuve du concours.

Tout candidat qui troublera l'ordre, de quelque manière que ce soit, pourra être exclu immédiatement de la séance en cours et l'annulation de sa composition sera proposée au Jury.

Il est interdit de fumer dans les salles d'examen.

B/ Epreuves orales

Les candidats admissibles à l'issue des épreuves écrites seront informés par voie d'affichage dans les centres des épreuves pour le passage des épreuves orales.

Celles-ci se dérouleront : **le 28 et 29 mars 2016.**

1- Nature et modalités des épreuves

- **Entretien de culture générale et motivation** pour poursuivre les études en France ou au Maroc (20 à 30 minutes).
- **Exposé portant sur un document scientifique**
 - Durée de l'épreuve :
 - Le candidat aura 1h pour la préparation (étude de document).
 - Ensuite, 30 minutes (15 minutes d'exposé et 15 minutes de questions & discussion avec les membres du jury).
 - Objectif :
Cette épreuve évaluera les capacités du candidat de s'exprimer, d'argumenter et de reformuler une idée exprimée dans un document scientifique.

2- Tableau des coefficients des épreuves orales

| Ecole | Entretien | Exposé | TOTAL |
|---------------------------------|-----------|--------|-------|
| EFREI | 10 | 10 | 20 |
| ENSIM | 10 | 10 | 20 |
| ENSTA Bretagne | 10 | 10 | 20 |
| ESAIP | 12 | 8 | 20 |
| ESB | 10 | 10 | 20 |
| ESGT | 10 | 10 | 20 |
| ESIGETEL | 10 | 10 | 20 |
| ESTEM | 10 | 10 | 20 |
| ISMANS | 10 | 10 | 20 |
| ISPA / Ecole des Mines de Douai | 10 | 10 | 20 |

3- Matériel disponible pour la présentation: Vidéoprojecteur

4- Résultats

Les candidats absents à une ou plusieurs épreuves orales ne seront pas classés par le jury d'admission. Ils ne pourront donc pas prétendre à l'accès dans l'une des écoles du concours.

A l'issue des épreuves orales, les candidats sont classés en fonction de la somme des points calculés en additionnant :

- le total des points obtenus pour l'admissibilité
- le total des points obtenus pour l'admission

Si plusieurs candidats sont crédités du même total de points, ils sont départagés et classés :

- d'abord par ordre croissant d'âge
- ensuite par ordre décroissant de la note obtenue à l'écrit de l'Anglais

Euro Graduation Access / Procédure d'admission dans les écoles

Les candidats « classés » sont seuls susceptibles d'être admis dans les écoles en fonction de leur rang de classement et des vœux émis lors de l'inscription.

Tous les résultats seront disponibles sur le site www.euro-graduation-access.org **début mai 2016**.

Les dossiers d'inscription dans les écoles seront disponibles pour les admis à partir du **1^{er} juin 2016** auprès des coordinateurs.

Tous les dossiers d'inscriptions doivent être **rapportés** ou **renvoyés** complets **au coordinateur** qui les transmettra aux écoles.

Tous les problèmes liés aux dossiers d'inscription seront traités par le coordinateur.

Euro Graduation Access / Frais de scolarité des établissements 2016/2017

| Ecole | Frais de scolarité (en 2015) | Assurance (en 2015) | Frais EG@ |
|--|--|------------------------|-----------|
| EFREI | 8 470€ (L3) 8 720€ (M1) | 215€ | 250€ |
| ENSIM | 828€10 sans le sport 858€10 avec le sport | 215€ | 250€ |
| ENSTA Bretagne | 1 850€ | 215€ | 250€ |
| ESAIP | 5 750€ | 215€ | 250€ |
| ESB | 4 950€ | 215€ | 250€ |
| ESGT | 810€ | 215€ | 250€ |
| ESIGETEL | 8 470€ (L3) 8 720€ (M1) | 215€ | 250€ |
| ESTEM | 34 500 Dh | - | 250€ |
| ISMANS | 4 800€ | 215€ | 250€ |
| ISPA / Ecole des Mines de Douai | Formation par apprentissage : Pas de frais de scolarité | 215€ | 250€ |

Prévoir des frais de dossier en plus dans certaines écoles.

Les Frais EG@ correspondent au suivi post-concours.

ATTENTION**Date limite d'arrivée aux différentes écoles :**

Aucun étudiant ne sera accepté dans les établissements après la **date limite** d'arrivée (même si le visa est délivré quelques jours après la date butoir).

| Ecole | Date de rentrée | Date limite d'arrivée |
|--|---|--|
| EFREI | 5 septembre (L3) / 12 septembre (M1) | 19 septembre (L3) / 26 septembre (M1) |
| ENSIM | 31 août | 11 septembre |
| ENSTA Bretagne* | 1 septembre | 12 septembre |
| ESAIP | 29 août | 15 septembre |
| ESB | 1 ^{ère} semaine de septembre | 1 ^{ère} semaine de septembre |
| ESGT | 1 ^{ère} semaine de septembre | 2 ^{ème} semaine de septembre |
| ESIGETEL | 5 septembre (L3) / 12 septembre (M1) | 19 septembre (L3) / 26 septembre (M1) |
| ESTEM | 1 ^{ère} semaine de septembre | 2 ^{ème} semaine de septembre |
| ISMANS | 2 ^{ème} semaine de septembre | 3 ^{ème} semaine de septembre |
| ISPA / Ecole des Mines de Douai | 1 ^{ère} semaine de septembre | Le 5 septembre |

* Cours de remise à niveau en informatique, mécanique, et éventuellement en langues (FLE et/ou anglais) à partir du 22 août 2016.

N.B. Des copies des attestations d'inscription (envoyées au « Etudes en France » - C.E.F.) et de logement, nécessaires pour l'obtention du visa*, seront délivrées par les coordinateurs, sur justificatifs de paiements des frais (inscription et caution logement) et de la moitié des frais de scolarité.

*** En lien avec « Etudes en France » (précédemment C.E.F), le consortium EG@ assure l'entière responsabilité des questions académiques mais la délivrance des visas relève exclusivement des Autorités Consulaires.**